

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 24/10/2023

DECISION N° 20231024\_B\_090

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : pouvoir à  
Claude VIAL, : pouvoir à Frédéric GIRODET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du  
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme**  
**Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du**  
**LEADER dans le cadre de l'aménagement berges de Pont Salomon**

**Le Bureau,**

**N° 20231024\_B\_090**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve le projet d'aménagement des berges de Pont Salomon,
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-joint.
- Autorise Monsieur le Président à solliciter une aide d'un montant  
50 000,00 € auprès du LEADER dans le cadre de ce projet,
- Assure une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de  
financement externe inférieur au prévisionnel.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène le 24 octobre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET



**AR Prefecture**

043-244301131-20231024-20231024\_B\_090-AU  
Reçu le 06/11/2023